



Paris, le 10 avril 2020

à

**M. Olivier Brochet**

**Directeur de l'AEFE**

Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger  
Ministère des Affaires étrangères

23, place de Catalogne

75014 PARIS

**Objet :** Situation des personnels 1<sup>er</sup> degré

Monsieur le Directeur,

Ce courrier pour vous alerter sur la situation des personnels du 1<sup>er</sup> degré dans les établissements du réseau. De nombreux témoignages nous parviennent sur des pressions de plus ou moins grande importance exercées sur les personnels concernant la gestion et les outils du suivi scolaire.

Lors des réunions de crise, vos prises de parole et celles des responsables des services de l'Agence prônent la bienveillance envers les équipes qui se trouvent dans les établissements. Vous rappelez à juste titre le professionnalisme dont font preuve les enseignants depuis le début de cette crise sanitaire sans précédent.

Sur le terrain, nous constatons aussi que les témoignages de félicitations pour le travail accompli sont nombreux.

Néanmoins, il nous semble qu'une distorsion s'est mise en place entre les discours tenus par l'Agence et les consignes reçues par les collègues confinés sur le terrain. Des injonctions à utiliser tel ou tel outil, à augmenter le temps consacré aux relations avec les familles, à répondre aux demandes inconsidérées de certains parents se font de plus en plus nombreuses, souvent accompagnées de menaces à peine voilées sur les futurs emplois. Ces pressions sont inefficaces voire contreproductives.

Nous comprenons bien évidemment la pression que subissent les personnels de direction dans ce contexte mais elle ne doit pas les entraîner vers une surenchère auprès des personnels.

Nous notons depuis deux semaines des signes de découragement chez certains enseignants du 1<sup>er</sup> degré qui depuis le début de la crise font preuve d'une énergie inédite pour permettre que le suivi scolaire soit le plus efficace possible.

Nous estimons que le rôle des IEN et des CPAIEN est central dans ce contexte. Ce sont eux qui doivent animer pédagogiquement les équipes comme ils le font en temps normal et amener progressivement les enseignants à s'approprier les nouveaux outils.

A cela doit s'ajouter, plus que jamais, le rappel de l'importance des instances pédagogiques locales que sont le conseil de cycle et le conseil des maîtres. Ces rencontres permettent de rompre l'isolement et de définir des stratégies communes face à certaines attaques que subissent les établissements du réseau.

Nous vous demandons donc qu'un message en ce sens soit transmis aux personnels de direction afin que chacun puisse retrouver un minimum de sérénité dans son travail.

Nous sommes certains que c'est seulement à cette condition que nous pourrons ensemble maintenir un service public d'éducation à l'étranger.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

*Clémence Chaudin*

*pour le SNUipp-FSU Hors de France*